



## Acces ,ouverture d un lotissement

Par **loulou32**, le **08/09/2016** à **13:54**

Bonjour j habite un lotissement où au bout se trouve des barrières que lon passe a pied ou en vvélo c tout mais qui accède au collège

Alors pour éviter les routes prévues normales de la ville pour aller devant ce collège

Les gens passent stationne dans le lotissement aux heures d ouverture 8h/8h30 et fermeture 17h/18h du collège pour récupérer ou déposer leurs enfants plus facilement rapidement sans avoir les bouchons

Ce ki se passe aussi a la nouvelle maternelle /primaire où la l entrée la sortie passent par un seul accès et donc embouteillage

École toute récente mais mal réfléchi

Et aussi 135€d amende si stationnement sur trottoir dans le lotissement

La mairie etudi ainsi que la police municipale le problème

Ils voudraient ouvrir la circulation dans un sens car 2voix du lotissement pourrai avec quelques aménagements servir de passage donc où étant situer mon habitation je deviendrai un rond point ainsi que mes voisins et un cabinet dentaire !!!!!

Que peut on faire ou demander en tant q habitants???

Sachant que ce lotissement est traversé a toute heure a pied car 1rue rejoint ce collège au super u de la ville!!!!musique papiers de chips bonbons gato canette bouteilles .....voilà merci de votre aide